

CSS du 2 octobre 2015

Cristal – Carrière sur Seine

Action de l'inspection des installations classées

Gautier DEROY

DRIEE - UT78



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Sommaire

- Situation administrative
- Contrôles inopinés en 2014-2015
- Inspections réalisées depuis la dernière CSS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Situation administrative

- Arrêté en vigueur : 27 juin 2011 consolidé, mettant à jour les rubriques de la nomenclature et intégrant les dispositions de l'arrêté ministériel du 3 août 2010 (autosurveillance ammoniacque et dioxine-furane au 01/07/14)
- Arrêté préfectoral complémentaire du 28 novembre 2013 :
 - Intégration nouvelle rubrique 3520 « incinération de déchets » introduite par la directive IED
 - Modification de la valeur limite en flux journalier d'oxyde d'azote
 - Garanties financières pour mise en sécurité : 368 495 € TTC – fixation des quantités maximales de déchets
 - Mise en cohérence des prescriptions relatives aux mâchefers avec l'arrêté ministériel du 18 novembre 2011
- Pas de modification en 2014



Contrôle inopiné air (15-16 septembre 2014)

Laboratoire agréé: CME Environnement

Résultats:

Paramètres mesurés	Valeurs limites (moy. Journalières)	Ligne 1	Ligne 2
Poussières (mg/Nm ³)	10	0,40	0,50
COT (mg/Nm ³)	10	1,02	1,38
CO (mg/Nm ³)	50	15,40	1,50
HCl (mg/Nm ³)	10	5,11	3,98
HF (mg/Nm ³)	1	0,08	0,02
SO ₂ (mg/Nm ³)	30	4,11	0,61
NO _x (mg/Nm ³)	80	55,30	11,20
NH ₃ (mg/Nm ³)	10	4,82	4,58
Cd + Tl (mg/Nm ³)	0,05	0,0019	0,0024
Hg (mg/Nm ³)	0,05	0,0170	0,0089
Autres métaux lourds (mg/Nm ³)	0,5	0,0166	0,0200
PCDD/PCDF (ng I-TEQ/Nm³)	0,1	0,0033	0,0017



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Contrôle inopiné air (15-16 septembre 2014)

Laboratoire agréé: CME Environnement

Résultats:

Paramètres mesurés	Valeurs limites (Flux Journalier)	Ligne 1	Ligne 2
Poussières (kg/j)	9,4	0,42	0,53
COT (kg/j)	9,4	0,98	1,39
CO (kg/j)	46,8	14,78	1,52
HCl (kg/j)	9,4	4,90	4,02
HF (kg/j)	0,9	0,08	0,13
SO ₂ (kg/j)	28	3,94	4,12
NO_x (kg/j)	96 (somme 149,6)	49,36	11,54
NH ₃ (kg/j)	9,4	4,30	4,72
Cd + Tl (kg/j)	0,05	0,0017	0,0025
Hg (kg/j)	0,05	0,0152	0,0091
Autres métaux lourds (kg/j)	0,47	0,0148	0,0205
PCDD/PCDF (µg I-TEQ/j)	93,6	3,0	1,7



CONTROLE INOPINE 2015

- Contrôle prévu mais non réalisé
- Laboratoire : CME environnement



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Inspection du 21 janvier 2015

■ Points abordés:

- ◆ Suite de la dernière inspection du 11 mars 2014
- ◆ Surveillance des rejets atmosphériques (contrôles trimestriels, autosurveillance)
- ◆ Étalonnage du dispositif d'autosurveillance des rejets atmosphériques
- ◆ Contrôle des niveaux sonores
- ◆ Vérification des installations électriques / protection contre la foudre



Inspection du 21 janvier 2015

- **Courrier de l'inspection des IC du 10 février 2015**
 - 3 Non-conformités
 - Éléments manquants dans le plan des réseaux d'eau mis à jour (disconnecteurs, obturateurs)
 - Absence de justification de l'autorisation de raccordement des eaux pluviales
 - Poteau incendie n°82 considéré comme non conforme
 - Remarques :
 - Panneau radioactif à masquer en l'absence de chargement suspect et consignes pour la gestion des déchets radioactifs à corriger
 - Plans d'évacuation à mettre à jour
 - Part de déchet transférée en centre de stockage à mentionner dans les rapports mensuels avec justification
 - Débit des canons à mousse à mesurer
 - Initier les démarches pour appliquer la procédure QAL3
 - Justifier la prise en compte des remarques dans les rapports de vérification foudre et installations électriques

Inspection du 21 janvier 2015

- **Actions de Novergie suite à l'inspection (courrier du 31/07/15)**
 - ◆ Non conformités :
 - ◆ Plan en cours de mise à jour
 - ◆ Transmission de l'arrêté municipal de la mairie de Montesson du 3/07/15 autorisant le déversement des eaux pluviales
 - ◆ Poteau incendie réparé en juin 2015
 - ◆ Remarques :
 - ◆ Panneau radioactif masqué et procédure mise à jour
 - ◆ Commande faite pour mise jour des plans d'évacuation
 - ◆ Rapports trimestriels complétés
 - ◆ Rapport de contrôle du canon à mousse transmis
 - ◆ Déploiement du QAL3 en cours au niveau du groupe SUEZ (unité pilote d'Ivry sur Seine)
 - ◆ Contrôle prévu au 3^e trimestre 2015 pour lever les remarques sur les installations électriques et les protections foudre

Inspection du 17 septembre 2015

- Inspection inopinée suite à une plainte odeur du voisinage
- Constat : porte A du Hall 2 défectueuse
- Bon de commande pour le remplacement de la porte transmis le 18 septembre 2015



Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr